

PARCE QUE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI



Depuis 2008, la Municipalité s'est engagée dans une démarche de transition écologique en mettant en place des actions concrètes pour préserver et améliorer le cadre de vie des Landernéens, mais également pour assurer à notre territoire un développement équilibré et durable. Mobilité, déchet, énergie, biodiversité, aménagement urbain... La collectivité a intégré les enjeux environnementaux à l'ensemble de ses politiques publiques.

L'urgence climatique de plus en plus pressante, doublée de la crise énergétique, oblige la commune à accélérer ses efforts pour réduire sa consommation et pour développer les énergies renouvelables, en cohérence avec les objectifs de sobriété énergétique et de neutralité carbone posés à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial, actuellement en cours de finalisation à la CAPLD. Pour cela, en novembre dernier, la collectivité a mis en place un plan de sobriété, avec pour ambition en 2023, la modernisation de son réseau d'éclairage public. Cet investissement d'un montant d'1,1 million d'euros s'est d'ailleurs vu octroyé, en avril dernier, une subvention de 223 400 d'euros via le dispositif « Fonds Vert ». Landerneau fait ainsi partie des 150 premiers lauréats à bénéficier de cette aide de l'État. En parallèle, la Ville travaille sur le développement de la production d'électricité renouvelable et de

déploiement du photovoltaïque sur certains de ses bâtiments, à savoir les écoles du Tourous et de Marie Curie, le futur boulodrome, la future salle de tennis et la salle de Lavallot.

Afin de favoriser une mobilité urbaine plus douce et plus respectueuse de l'environnement, la Municipalité a mis en place plusieurs initiatives pour encourager les Landernéens à utiliser des modes de déplacement alternatifs à la voiture (Ti vélo, rues partagées, pistes cyclables, cheminements doux...). D'autres projets en cours – la passerelle sur l'Elorn – ou à venir – la voie verte sud – vont compléter prochainement cette offre. Concernant la voie verte, les travaux devraient commencer en septembre prochain et s'étaler sur 4 ans. D'un montant d'1,6 million d'euros, ce cheminement de plus de 2 km, qui reliera la route des Anges à celle de Lanrinou, permettra aux Landernéens d'accéder en toute sécurité aux établissements scolaires, à l'hôpital, aux complexes sportifs ou encore à la zone d'activité de Lanrinou. Notre volonté est de mailler l'ensemble du territoire de liaisons douces, afin de faciliter les déplacements Est-Ouest et Nord-Sud, et ainsi faire de Landerneau une ville verte et durable où il fait bon vivre.